

SPANC - Demande d'un contrôle pour une vente



Nom (ou raison sociale) du demandeur,

à qui seront adressés le rapport de visite et la facture du contrôle de conformité vis-à-vis de l'assainissement exécuté par la Communauté de Communes Terres du Lauragais.

Adresse du demandeur :

Téléphone : **email :**

Agissant en qualité de.....

pour le compte de (Nom du propriétaire du bien vendu).....

Adresse de l'immeuble d'habitation mis en vente

Références cadastrales :

Coordonnées de la personne à contacter pour la prise de rendez-vous sur place avec le SPANC

Tél : **Email :**

Lors du contrôle de l'habitation, tous les points d'eau et ouvrages d'assainissement existants (eaux usées) devront être accessibles à l'agent du SPANC conformément à l'article L.1331-11 du Code de la Santé Publique.

Par la présente, le demandeur s'engage à régler, dès sa réception, la facture relative au contrôle établi dans le cadre de la vente par la Communauté de Communes Terres du Lauragais.

Fait à

le ___/___/___

Signature du **propriétaire vendeur**,

Documents à retourner à :
Communauté de Communes Terres du Lauragais
Pôle de proximité - Secteur Caraman
7 avenue du 8 Mai 1945 - 31460 CARAMAN
Tél : 05 62 18 42 80 - Mail : spanc@terres-du-lauragais.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 11h30

